

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 9 novembre 2023

Damparis - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Monsieur Timothée DRUET

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 66
Nombre de procurations : 6
Nombre de votants : 72
Date de la convocation : 31 octobre 2023
Date de publication : 16 novembre 2023

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	ROBERT Jean-Claude	MIRAT Maryline
MICHAUD Dominique	LACROIX Olivier	NONNOTTE-BOUTON Catherine
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	GINDRE Denis	REBILLARD Jean-Michel
DAUBIGNEY Jean-Michel	VERNE Pierre	BREMOND Gabriel
MEUGIN Olivier	BONIN Jean-Luc	RIOTTE Christine
GUERRIN Bernard	CHAUCHEFOIN Gérard	CHAPIN Jean-Paul
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAUTARD Christophe	JEANNEROD Georges
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	PAUVRET Emeric	PANNAUX Joël
MONNERET Christophe	BERTHAUD Mathieu	GUIBELIN Hervé
ROY Jean-Yves	CHAMPANHET Stéphane	MILLIER Cyril
CALINON Séverine	CUINET Jean-Pierre	DAVID Françoise
CROISERAT Jean-Luc	DELAINE Isabelle	GRUET Olivier
GAGNOUX Jean-Baptiste	DEMORTIER-BLANC Catherine	MATHEZ Christian
GUIBELIN Marie-Rose	DOUZENEL Alexandre	SAGET Emmanuel
HOFFMANN Maurice	DRUET Timothée	SANCEY Pascal
LEPETZ Joëlle	GERMOND Daniel	PERNOUX Annie
MANGIN Isabelle	GIROD Isabelle	CALLEGHER Aline
PECHINOT Jacques	HERRMANN Nadine	LEGRAND Jean-Luc
RYAT Thomas	JABOVISTE Philippe	LAGNIEN Jacques
STOLZ Julien	JARROT-MERMET Laëtitia	
TRONCIN Dominique	MARCHAND Sylvette	
BERNARDIN Daniel	MBITEL Mohamed	

Conseillers suppléés

SOLDAVINI Grégory suppléé par VUITTON Patrick LABOUROT Céline suppléée par PESENTI Bruno
DIEBOLT Alain suppléé par NOIROT Alain

Conseillers absents ayant donné procuration

JEANNET Nathalie donne procuration à REBILLARD Jean-Michel
ANTOINE Patricia donne procuration à PECHINOT Jacques
GOMET Nicolas donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia
PRAT Hervé donne procuration à BERNARDIN Daniel
ROCHE Paul donne procuration à MARCHAND Sylvette
HENRY Micheline donne procuration à ROBERT Jean-Claude

Conseillers absents non suppléés et non représentés

FERNOUX-COUTENET Gérard	BLANCHET Philippe	VIVERGE Patrick
THEVENIN Héléne	DRAY Frédérique	GINET Gérard
CHEVAUX Bruno	GRUET Justine	JEANNEAUX Cyriel
MATHIOT Agnès	JACQUOT Patrick	RIGAUD Fabien

Objet : Rapport d'Orientations Budgétaires 2024

Rapporteur : Monsieur Jean-Pascal FICHERE

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,
Vu la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 modifiée relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,
Vu l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,
Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles,
Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment son article 107,
Vu le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2312-1 alinéa 2 et L5211-36 alinéa 2, et R2312-2, R5211-18, D2312-3 et D5211-18-1,

Considérant que la présentation est organisée selon le plan suivant :

Introduction

1. Les mesures pour les collectivités relatives au PLF 2024

2. Focus sur la situation financière des collectivités territoriales et des EPCI

3. Les recettes de l'EPCI

- 3.1 La fiscalité directe
- 3.2 La dotation globale de fonctionnement
- 3.3 Les compensations fiscales
- 3.4 Les autres recettes
- 3.5 Synthèse des recettes réelles de fonctionnement et projection jusqu'en 2024

4. Les dépenses réelles de fonctionnement

- 4.1 Les charges à caractère général et les autres charges de gestion courante
- 4.2 L'attribution de compensation, le FPIC et le FNGIR
- 4.3 La structure et l'évolution de la masse salariale
- 4.4 Synthèse des dépenses réelles de fonctionnement

5. L'endettement du Grand Dole

- 5.1 L'évolution de l'encours de dette
- 5.2 Répartition par prêteur et par type de risque
- 5.3 La solvabilité de l'EPCI
- 5.4 La dette consolidée (budget principal et budgets annexes)

6. Les investissements de la collectivité

- 6.1 Les épargnes de l'EPCI
- 6.2 Les dépenses d'équipement en 2024 et leur financement

7. La prospective financière du Grand Dole

Annexe 1 : Eléments de contexte économique

Considérant que le Budget Primitif 2024 sera soumis au vote du Conseil Communautaire en décembre 2023,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** les orientations budgétaires 2024, telles que présentées en annexe à la présente délibération.

SCRUTIN	POUR : 65	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 7	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 6 PROCURATION(S)	

*Fait à Damparis, le 9 novembre 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances



Jean-Pascal FICHÈRE.